



Déclaration en matière de stratégie

publié le 12/10/2014 - mis à jour le 14/10/2014

Sommaire :

- Stratégie internationale (UE et hors UE) de l'établissement.
- Organisation et mise en œuvre de projets
- Impact escompté

● Stratégie internationale (UE et hors UE) de l'établissement.

Depuis sa naissance, le Lycée de la Venise Verte revendique l'intégration à la dimension européenne et internationale à travers de multiples projets. Il relève aujourd'hui le pari de l'internationalisation et de la modernité en prétendant accéder au réseau des établissements qui ont signé la Charte Erasmus.

La taille et la structure de notre établissement dans son versant enseignement supérieur ainsi que la durée des stages en cycle court nous amènent cependant à garder des objectifs mesurés.

a) Des contacts existent déjà à travers les actions menées au niveau secondaire en Espagne ainsi qu'avec nos anciens partenaires des projets Comenius, en Italie, Allemagne, Pologne, Autriche, Italie et Suède. En garantissant l'enrichissement et la continuité par la recherche de lieux de stage et l'accueil, chaque fois que ce sera possible, d'étudiants du supérieur, nous apparaît comme une première démarche indispensable. En nous appuyant sur des relations déjà éprouvées, nous cherchons à maîtriser d'emblée une démarche de qualité dans la communication avec nos partenaires afin d'élaborer, dès nos débuts, des outils basés sur la rigueur, la confiance et la compréhension mutuelle.

Une offre spontanée nous est d'autre part déjà parvenue d'un établissement du nord de l'Espagne pour un échange de stages pour le BTS ABM. La communication est établie, les premiers échanges ont porté sur le contenu des diplômes et semblent fructueux. Cette nouvelle collaboration offre l'avantage de se développer au sein de l'Arc Atlantique qui s'impose comme un partenaire économique à privilégier.

Dans un second temps, nous poursuivrons la recherche de nouveaux partenaires via e-Twinning, e-pals afin de diversifier les échanges.

b) Nous souhaitons d'abord nous ouvrir à l'Union Européenne en nous appuyant sur les langues enseignées dans nos cursus : anglais, qui ouvre des perspectives bien au-delà du Royaume Uni, espagnol, ainsi qu'allemand et italien, langues enseignées dans notre lycée au niveau secondaire.

Une fois maîtrisée la démarche d'offre de mobilité au niveau supérieur, nous aimerions bien sûr envisager des perspectives géographiques plus larges qui restent à déterminer avec les acteurs de demain.

La diversité européenne, géographique, linguistique et culturelle nous semble essentielle pour l'ouverture au monde et aux diverses réalités du monde de l'entreprise, en particulier dans le cadre des stages.

c) Nous nous inscrivons dans les programmes propres au cycle court :

-expérience professionnelle par des stages de quelques semaines à l'étranger en ce qui concerne les étudiants de BTS.

Fidèle à l'esprit de justice et d'équité qui prévaut dans l'ensemble de sa démarche, conscient du rôle d'initiateur qu'il doit jouer dans les choix opérés par ses étudiants, le Lycée de la Venise Verte entend mener dans ce cadre la même politique déjà en oeuvre dans ses classes : ouvrir l'offre de mobilité aux étudiants les moins enclins à y participer et tenter de lever les divers obstacles, tout particulièrement en direction des étudiants issus des classes économiquement défavorisées ou en situation de handicap.

-mobilité jeunesse pour nos étudiants de Classe préparatoire Economique et Commerciale option technologique

pour lesquels la maîtrise des langues et la mobilité représentent un véritable enjeu dans la réussite aux concours et le choix

d'intégration des Grandes écoles. En outre, cette classe préparatoire option technologique se caractérise par un taux d'étudiants boursiers fréquemment fort supérieur aux moyennes nationales. Son rôle d'ascenseur social est clairement identifié.

-stages d'observation ou de formation de courte durée pour le personnel enseignant et d'encadrement. L'implication des personnels dans différentes formations, le nombre élevé de professeures dans ces formations du tertiaire sont souvent autant de freins à leur mobilité. Les déplacements de courte durée leur semblent souvent plus réalistes tant du point de vue personnel que professionnel.

Gageons que la signature de la Charte Erasmus permettra au Lycée de la Venise Verte, à ses étudiants et aux membres du personnel de poursuivre dans la voie d'ouverture et de rénovation pédagogique qu'il a, depuis bientôt vingt-cinq ans, choisi pour ligne de conduite.

● Organisation et mise en œuvre de projets

La demande d'adhésion à la charte Erasmus repose sur une expérience maintenant confirmée des projets européens dans le cadre de Comenius pour le secondaire. Elle fait suite à l'adoption d'un nouveau projet d'établissement qui se donne entre autres objectifs

de permettre aux élèves de se construire un projet porteur de sens en matière de formation, de prendre en compte leur diversité à travers des stratégies innovantes, de rendre l'élève curieux et ouvert sur le monde.

Renforcer dorénavant la culture de la mobilité chez nos étudiants, tel est notre nouvel objectif.

La demande d'adhésion à la charte Erasmus vise à inscrire nos formations supérieures, d'abord modestement, dans une perspective européenne voire internationale. L'élaboration de cette stratégie n'en est encore qu'à ses balbutiements mais d'ores et déjà, des réflexes sont acquis par les acteurs de l'établissement :

- diffusion systématique des offres à caractère international émanant du Rectorat, du Ministère, de l'agence européenne ou d'autres instances. Mise en place d'un Espace Europe au CDI qui, d'abord créé à destination des étudiants, pourra jouer un rôle moteur dans l'information des différents personnels.
- Création de liens durables avec les partenaires anciens ou nouveaux que ce soit dans le cadre des jumelages de la ville de Niort, de la continuité des projets Comenius ou à travers d'autres partenariats.
- Culture d'accueil au sein du lycée de groupes d'enseignants ou d'étudiants qui en font la demande à travers les services du Rectorat : Pologne...

Chaque fois, un groupe d'enseignants pilote le projet sous l'autorité du chef d'établissement et avec l'appui des services administratifs et de vie scolaire.

Cette stratégie est appelée à se développer au rythme des actions que nous pourrions entreprendre par la signature de la Charte Erasmus.

● Impact escompté

Notre académie souffre d'un déficit pour l'accès aux études supérieures et de mobilité. Notre lycée a toujours fait preuve d'un dynamisme novateur dans la formation linguistique et s'est doté d'infrastructures modernes, utilisées dans le cadre d'une pédagogie sans cesse questionnée, renouvelée ; depuis sa création, il a mis en œuvre une stratégie de développement, d'ouverture internationale au niveau secondaire. Au niveau supérieur, si les relations avec les entreprises partenaires sont fortement développées et sans cesse renouvelées, l'implication des enseignements de culture générale et de langue doit encore s'affirmer. De même, les enseignements technologiques gagneront à s'ouvrir au domaine international. L'offre de mobilité doit faciliter l'intégration de nos étudiants tant dans l'emploi que dans la poursuite d'études longues tandis que l'ouverture internationale permettra un renouvellement des pratiques d'enseignement et d'évaluation.

De manière récurrente, nous pouvons constater chez nos étudiants, dont l'implication dans les matières

technologiques est en général satisfaisante, une motivation moindre pour les enseignements généraux et les langues. Percevoir l'intérêt des langues devenues outil de communication autant qu'objet d'étude, découvrir l'attrait et la richesse de l'immersion dans une culture différente ou de la rencontre d'étudiants d'origines diverses au lycée, élargir ses perspectives d'emploi et ses horizons doit être un facteur de motivation, d'engagement et de réussite.

Si le cycle court n'a pas pour ambition de former immédiatement de futurs chercheurs, l'enrichissement de la culture d'entreprises par la rencontre de professionnels multinationaux, la découverte d'autres formes d'organisation de l'entreprise et des enseignements ainsi que d'autres approches de la citoyenneté et de la culture devrait :

- accroître l'ambition de nos étudiants
- développer leurs compétences sociales
- contribuer à un enrichissement humain pour passer d'une approche de leur formation encore parfois teintée de consumérisme à une appropriation plus dynamique de leur parcours et de leur avenir.

De même pour les enseignants, la découverte de cultures et d'organisations différentes des enseignements et des entreprises doit donner lieu à une évaluation plus riche de nos pratiques et à leur renouvellement.

A travers ces premières mobilités, nous souhaitons lever les craintes encore fréquentes des étudiants comme des personnels devant la perspective de l'immersion culturelle et linguistique et généraliser l'habitude de la mobilité tout en réévaluant et en modernisant nos pratiques.

En conclusion, soulignons que cette demande vient prolonger une culture déjà établie au niveau du secondaire et s'appuie sur l'analyse des résultats de notre lycée dans son contexte, sur une demande de plus en plus fréquente de nos étudiants ainsi que sur des offres de collaboration extérieures ; elle entend s'inscrire en cohérence avec notre projet d'établissement